CONTROLEUR AFC - Parcours 2026

MAJ : Samedi 28 novembre 2026

Objectif professionnel

Développer ses connaissances et ses compétences dans le contrôle des Aides Financières Collectives

Contenu

Formation à destination des **contrôleurs AFC** récemment en poste et ayant déjà participé ou réalisé des contrôles sur place.

Public

Formation de base : Nouveaux contrôleurs AFC et contrôleurs AFC récents dans leur poste - Sessions experts : Contrôleurs AFC avec expérience (avoir suivi la formation de base et réalisé plusieurs contrôles)

Pré-requis

Avoir suivi l'ensemble du socle commun Action Sociale en e-learning sur Syfadis **AVANT** de participer aux modules en présentiel

Pour les sessions experts : disposer d'une expérience

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
CONTROLEUR AFC

Tarifs

Modalités d'animation

E-learning + Présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

Effectif

Un groupe de 8 agents Caf minimum

Taux de satisfaction

En 2025 : Taux global satisfaction parcours :84% (140 stagiaires , 2 parcours) / Taux global satisfaction parcours 2023 : 86 % (62 stagiaires - 1 parcours - 5 modules)

Tarification

Formation de base et sessions experts : 600€/stagiaire par module de 4 jours - 675€/stagiaire par module de 4,5 jours
Le module introductif sur Teams et le socle commun Action Sociale sur Syfadis ne sont pas facturés

Tarif / Coût stagiaire

CONTRÔLEURS AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVES

En distanciel

1 Heure	**PRÉSENTATION DU PARCOURS ET DES INTERVENANTS** ***(Teams)***
2H30	**SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE** **Module environnement *(Syfadis)***
7H30	**SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE** **Module métiers *(Syfadis)***

Les agents devront obligatoirement avoir suivi l'ensemble du Socle commun avant de participer aux autres modules en présentiel

En présentiel

4 jours	**MODULE 1** ***La mission du contrôleur AFC dans son environnement institutionnel***
4 jours	**MODULE 2** ***Approche méthodologique de la démarche de contrôle***
4 jours	**MODULE 3** ***Présentation juridique et financière des différents partenaires***
4 jours	**MODULE 4A** ***Procédure nationale de contrôle (PNC) EAJE - avec cas pratique***
4 jours	**MODULE 4B** ***Procédures nationales de contrôle ALSH péri - ados avec cas pratique***
4 jours	**MODULE 4C** ***Procédures nationales de contrôle ALSH extra - ados avec cas pratique***

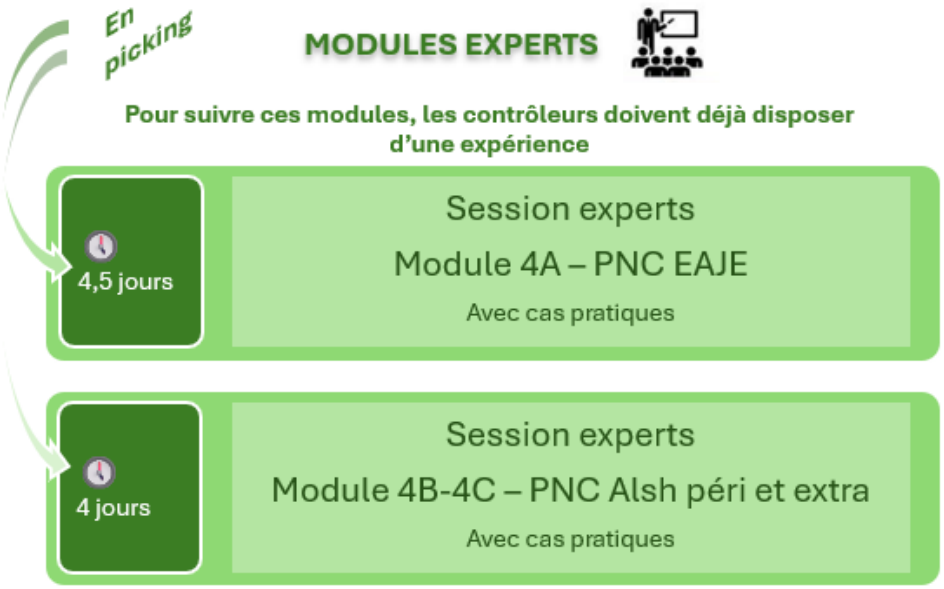

*/

Méthodes mobilisées

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les échanges de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43